



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -
mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

Compte-rendu CSAL du 12/06/2023

Comment tourner la page d'une réforme des retraites qui pénalise les agents ? Pour autant le mouvement social peut être fier de lui !!!

Ce 12/06/2023, a consacré la reprise officielle du dialogue social local, en présence des 3 organisations syndicales.

Rien ne pourra être comme avant cette première séquence du conflit sur les retraites. Nous n'avons pas encore gagné sur les retraites, mais nous n'avons pas définitivement perdu. Une deuxième séquence, avec un élargissement de la revendication, est prévue dès la rentrée. D'ores et déjà, le Gouvernement vient de reculer sur plusieurs sujets, très légèrement, certes. Cela doit nous encourager à persévérer à la rentrée.

Ce 12/06/2023, nous avons appris les mesures prises, mesures toutefois insuffisantes sur le salaire des fonctionnaires.

À la DGFIP, la méthode de discussion proposée par les organisations syndicales a été acceptée par le DG. Tout cela doit être porté au crédit du mouvement social, qui a marqué des points. Les syndicats reviennent dans le jeu aux yeux de la population, ce qui est très important.

Deux points majeurs figuraient, à l'ordre du jour de ce CSAL : l'élection du Conseil Médical et la fusion des deux secteurs d'assiette du SIP Rivesaltes.

1. Élection du conseil médical

Vous trouverez sur ULYSSE 66, la liste classée des 15 collègues élus. Seules 2 personnes peuvent siéger à cette commission. Dans cette procédure de désignation de représentants du personnel, l'administration ignorait complètement la représentativité issue des dernières élections professionnelles. L'intersyndicale a remédié à cet état de fait. La liste élue est donc composée de 3 blocs syndicaux, dans l'ordre du résultat du dernier scrutin, avec un accord entre OS pour se désister afin qu'un adhérent FO, par exemple, concerné par cette commission soit défendu par un militant FO.

2. Fusion des secteurs d'assiette du SIP Rivesaltes

Dans les documents de travail qui nous ont été remis figuraient les raisons de la fusion des deux secteurs d'assiette du SIP Rivesaltes, avec l'assentiment d'une majorité des agents.

FO DGFIP 66 n'a pas à intervenir dans l'organisation d'un service juridiquement constitué, à travers un vote en CSAL. C'est pourquoi nous nous sommes abstenus dans le vote demandé par la DIRECTION. Nous votons CONTRE toutes les fusions de SIP, SIE, etc ..., mais une fois un service nouvellement constitué, nous pouvons être critiques, mais le patron reste le chef de service.

3. Questions diverses

Le plat de résistance des questions diverses a concerné le retard du SPFE. Il reste conséquent et dépasse les 300 jours. Pour faire simple, depuis quelques semaines, un SAPF (Service d'appui à la Publicité Foncière) aide notre SPFE. Cela ne se voit pas spectaculairement dans les statistiques... Dès lors, pendant l'été, le processus de travail va être adapté pour qu'un indicateur positif soit bien visible à la DG. Et, dès la rentrée, de l'aveu même de la direction, on reviendra à une méthode de travail plus vertueuse. Cela a choqué pas mal d'agents du SPFE.

Soyons concrets. Le SAPF de CARCASSONNE aide le SPFE de PERPIGNAN, avec très peu d'agents. Mais, comme il faut mettre en avant la réussite de la politique de démétropolisation (le SAPF en faisant partie), on fait de l'affichage... À l'approche du TOUR DE FRANCE, si on compare le SPFE avec une équipe de cyclistes, voilà ce que cela donnerait :

Pour fusionner, il fallait être synchro dans le retard. Pour être aidé, il faut que le sponsor de l'équipe censé devoir vous aider, en vertu d'un accord peu honorable, soit visible au moment où la télé prend l'antenne. En clair, on a demandé à un coureur échappé de ralentir, pour être synchro avec le retard de l'équipe, puis on s'est organisé pour que quelques coureurs d'une autre équipe fassent un travail pour vous aider, un travail qui se voit bien devant les caméras !

Les questions diverses, c'est très concret. En point d'orgue, nous avons demandé le 12/06/2023 la date de parution du mouvement local. On nous a répondu : deuxième quinzaine de JUIN !!! À l'heure où vous lirez ces lignes, le mouvement local sera sorti ou pas...

4. Analyse du CSAL

Lorsque l'on regroupe tous les dossiers, le sentiment qui prédomine est que le politique, dans le mauvais sens du terme, prévaut sur les missions concrètes de la DGFIP. L'important pour la direction, c'est que les commandes politiques soient satisfaites, pour le moins, dans l'affichage. Le concret dans le travail semble secondaire à leurs yeux. C'est pourquoi FO DGFIP 66 va demander des CSAL sur toutes les missions de la DGFIP, car nous voulons parler du travail, en partant du quotidien professionnel des agents pour élaborer au plus près du terrain leurs revendications. Nous ne nous laisserons pas enfermer par la Direction, par le politique et par toute cette propagande de la DG. Nous allons commencer dès le 04/07/2023 avec un CSAL dédié au contrôle fiscal et réuni à la demande de FO DGFIP 66. FO DGFIP 66 a su être tenace et pugnace dans cette requête, comme sur beaucoup d'autres sujets par ailleurs. Comme auraient dit certains à une certaine époque : « ce n'est que le début, continuons le combat » !!!